



SPÉCIAL RECRUTEMENT

L'alternance, clé de l'emploi des jeunes

Sésame. L'alternance est un passage quasi obligé pour décrocher son premier emploi.

PAR DOMITILLE ARRIVET

Les pouvoirs publics voient souvent dans l'alternance une recette magique pour favoriser l'emploi des jeunes. Ils n'ont pas complètement tort. En cherchant à amplifier ce système qui propose d'activer simultanément la formation et la première expérience en entreprise, ils appuient un dispositif qui marche. La preuve, le taux d'embauche des jeunes en fin de contrat de professionnalisation – ou d'apprentissage, selon leur âge

et leur niveau de formation – crève tous les plafonds statistiques : 70 % en moyenne. Et même si, en période de crise, le risque s'accroît de voir ces postes destinés aux jeunes ne plus se transformer en CDI – pérennisant alors une certaine forme de travail précaire –, le jeu en vaut tout de même la chandelle. Tout d'abord parce que la proportion de postes offerts aux bac + 2 et plus (près de 15 % des contrats en 2010 selon la Dares) est en constante augmentation (voir tableau). Et aussi parce que, depuis mai, la loi accorde une aide de l'Etat aux entreprises qui dépassent le quota de 4 % qu'elles devaient déjà respecter sous peine d'amende lorsqu'elles comptent plus de 250 salariés. Un coup de pouce qui devrait décider les plus récalcitrantes – il en reste – à faire des efforts pour ouvrir davantage leurs portes à ces jeunes recrues ■

Objectif 800 000 alternants

Nombre de postes en alternance annoncés pour 2012 chez...	
Carrefour	4 000
Crédit agricole	3 000
EDF	3 000
GDF Suez	4 000
Safran	2 000
Veolia	2 000
BPCE	1 500
Société générale	1 400
Renault	1 400
LCL	500 à 600
Accor	500
SFR	500
Groupe Flo	350 à 400
ST Microelectronics	250
Crédit du Nord	360
Club Med	330

Venez et voyez !

Le groupe Flo, propriétaire des restaurants Hippopotamus, Bistro romain, La Coupole... ouvrira les portes de ses métiers aux handicapés le 14 juin. Ce jour-là, chaque restaurant accueillera deux personnes en situation de handicap pour une journée de boulot. Histoire que chacun se mette concrètement dans la perspective de travailler ensemble. A l'issue de la journée, certains se verront proposer un stage, un contrat en alternance ou même un job.

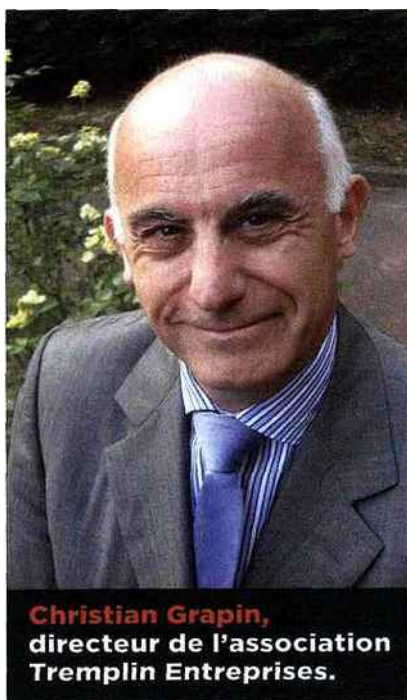
« Conjuguer alternance et handicap, c'est possible »

Le Point : Promouvoir l'alternance pour les jeunes handicapés, est-ce une cause impossible ?

Christian Grapin : Bien au contraire ! Parce que cette possibilité permet aux entreprises de recruter des handicapés tout en leur assurant la formation dont ils sont parfois dépourvus. 80 % d'entre eux, en effet, ont un niveau inférieur au bac.

Quelles entreprises le proposent ?

Les grandes entreprises sont les plus nombreuses. Elles appartiennent principalement au secteur de l'industrie, mais les activités tertiaires s'ouvrent de plus en plus à ce type de contrat. En 2011, ce sont 130 contrats en alternance au sein de 100 entreprises qui ont été signés par les jeunes handicapés que nous suivons. Avec la crise, lorsque les embauches sont gelées, l'alternance devient pour elles une autre voie pour accueillir des personnes handicapées. D'autant que de nombreuses dispositions encouragent les entreprises à recourir à l'alternance. Encore cette année : le décret qui instaure



Christian Grapin,
directeur de l'association
Tremplin Entreprises.

une aide de l'Etat aux entreprises de 250 salariés et plus qui accueillent plus de 4 % d'alternants s'applique également lorsqu'il s'agit de personnes handicapées.

L'alternance convient-elle aux jeunes en situation de handicap ? Peuvent-ils être efficacement accueillis dans les entreprises ?

Dorénavant, on peut faire des études supérieures en alternance. 85 % des jeunes accompagnés par Tremplin suivent, a minima, un cursus bac + 2, dont 20 % sont en bac + 4/5. L'alternance, c'est aussi une bonne solution lorsque les études sont coûteuses et que les jeunes ont peu de ressources. Il n'en demeure pas moins que l'alternance école/entreprise suppose que le jeune soit capable de suivre le rythme et l'organisation et que l'entreprise ait réuni les conditions pour l'accueillir. Chacun doit bien mesurer ses capacités pour que toutes les parties en retirent les bénéfices escomptés ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMITILLE ARRIVET